

PARTICIPATION CITOYENNE



Construisons ensemble
un territoire durable

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

c'est quoi ?

Le PCAET est un programme d'actions sur les questions de climat, d'air, d'énergie, et au-delà sur toute problématique environnementale auxquelles nous sommes tous confrontés. Il s'articule autour de plusieurs axes, définis en fonction des enjeux et objectifs propres à chaque territoire.

Pourquoi ? Pour mieux répondre aux défis du changement climatique et permettre à notre territoire de s'adapter. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et industrielles.



QUELQUES PISTES D'ACTION POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Améliorer la qualité de l'air



Développer les énergies renouvelables



Préserver les ressources naturelles



Réduire les consommations d'énergie



Protéger l'eau et les milieux aquatiques



Préserver la biodiversité et les espaces naturels



D'UN DIAGNOSTIC À UN PLAN D' ACTIONS

La loi confie la mise en place des PCAET aux intercommunalités (EPCI) de plus de 20 000 habitants et fixe les contenus :

Réalisation d'un diagnostic pour établir un état des lieux de la situation du territoire (émissions de GES*, consommations énergétiques, émissions de polluants atmosphériques et qualité de l'air...).

Élaboration d'un plan d'actions qui concrétise les orientations définies par la stratégie territoriale en coordination avec les acteurs du territoire.

OCTOBRE - DÉCEMBRE 2024
PHASE 1

JANVIER - AVRIL 2025
PHASE 2

MAI - SEPTEMBRE 2025
PHASE 3

OCTOBRE - DÉCEMBRE 2025
PHASE 4

* Gaz à Effet de Serre

Élaboration d'une stratégie territoriale qui s'appuie sur ce diagnostic pour établir les priorités et objectifs.

Suivi de la stratégie et du plan d'actions grâce à des outils et indicateurs permettant de mesurer l'efficacité des actions engagées tout au long de la mise en oeuvre.

Les objectifs de la participation citoyenne

Le Sicoval, déjà engagé dans un 1^{er} PCAET (2019-2024), doit réviser sa stratégie et son plan d'actions pour la période 2026-2032, en associant l'ensemble des acteurs du territoire. Concrètement, votre participation facilitera la décision des élus locaux quant aux choix des objectifs à réaliser pour adapter notre territoire face au changement climatique !



Discuter des impacts du changement climatique sur vos habitudes, afin d'imaginer les actions qui répondent à vos besoins.



Débattre des enjeux et partager collectivement les transformations souhaitables pour le territoire.



Identifier vos attentes prioritaires pour mieux définir les moyens à investir pour renforcer notre adaptation au changement climatique.



Exprimer de nouvelles idées et rejoindre les acteurs locaux de la transition écologique.



*Relever le défi d'une vraie bifurcation écologique à l'horizon 2032, et même 2050, est un vaste chantier, où chacun a son rôle à jouer. Avec ce nouveau PCAET, le Sicoval souhaite avancer **pour vous et avec vous**. Venez échanger, proposer, exprimer vos souhaits, vos besoins !*



Pascal Chicot, Vice-Président du Sicoval en charge de l'Énergie, du Projet alimentaire de territoire et de la Biodiversité



Les temps forts



FÉVRIER 2025

- > Lancement du questionnaire en ligne et de la campagne de mobilisation
- > Mise à disposition d'une adresse mail (pour envoyer vos remarques ou idées)



MAI-JUIN 2025

- > Ateliers thématiques pour débattre des actions avec les associations, les entreprises et les institutions

Les résultats des différentes rencontres participatives alimenteront les groupes de travail réunissant les associations, entreprises et institutions. Ils auront pour objectif de rédiger collectivement un plan d'actions.

de la concertation



MARS 2025

- > Rencontres sur le territoire
- > Entretiens auprès d'entreprises locales



AVRIL 2025

- > Stands aux abords des écoles supérieures du territoire, d'événements locaux

Les données du questionnaire seront transmises aux élus locaux pour leur permettre de définir des objectifs adaptés et souhaitables.



SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2025

- > Consultation réglementaire du public
- > Restitution des ateliers de concertation et de participation citoyenne

JANVIER 2026

- > Présentation en conseil de communauté

Les modalités de concertation



QUI PEUT PARTICIPER ?



**HABITANTS
ÉTUDIANTS
SALARIÉS**



**ENTREPRISES
ASSOCIATIONS**



**ÉLUS
PARTENAIRES**



**Votre participation à cette concertation facilitera
l'adaptation de chacun face au changement climatique !**



COMMENT PARTICIPER ?

POUR S'INFORMER TOUT AU LONG DU PROJET

- > **Le flyer de la participation citoyenne** est disponible :
 - À nos accueils du Sicoval, 110 rue Marco Polo, à Labège, et à l'Astel, 7 rue Pierregrat à Belberaud ;
 - À l'accueil de votre mairie ;
- > **Sur le site internet du Sicoval** : www.sicoval.fr ;
- > **Sur les réseaux sociaux du Sicoval.**

POUR S'EXPRIMER : POSER VOS QUESTIONS, FAIRE DES REMARQUES, DONNER VOTRE AVIS SUR LES THÈMES ABORDÉS OU LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

- > **Par courrier**, au siège du Sicoval 110 rue Marco Polo, 31670, LABÈGE en inscrivant sur l'enveloppe la mention suivante « PCAET 2025-2032 » ;
- > **Par mail** : planclimat@sicoval.fr avec en objet « PCAET 2025-2032 » ;
- > **Par téléphone** au 05 62 24 02 02, en indiquant que la demande concerne le « Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2025-2032 » ;

POUR PARTICIPER À L'ENQUÊTE

- > **Un questionnaire en ligne ouvert jusqu'au 30 juin 2025**, disponible à partir du lien suivant ou en flashant le QR code ci-joint ;
- > **Des animations** aux abords des commerces, des écoles et lors d'événements locaux ;
- > **Des ateliers à thème** afin de réunir les associations, entreprises et institutions pour rédiger collectivement le plan d'action.



RETROUVEZ TOUS LES DÉTAILS ET LE PROGRAMME DE LA PARTICIPATION CITOYENNE SUR WWW.SICOVAL.FR.



L'énergie

Réduire notre consommation d'énergie, c'est agir pour le climat !
L'habitat et le secteur tertiaire sont les premières cibles. Les solutions :

- > Accélérer les rénovations énergétiques performantes
- > Développer les énergies renouvelables (bois, solaire, géothermie, biogaz...)
- > Déployer des réseaux énergétiques intelligents

Moins de gaspillage, plus d'énergie verte : un avenir plus durable !

LE SICOVAL EN CHIFFRES



POSTES PRINCIPAUX DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU TERRITOIRE



40 %
TRANSPORT



35 %
RÉSIDENTIEL

La facture énergétique a **augmenté de 50 %** en trois ans (2021-2024) et pourrait encore grimper de **70 % d'ici 2032 en cas d'inaction.**

Source : outils FacEle (entre 2021 et 2024)



L'ÉNERGIE CONSOMMÉE SUR LE TERRITOIRE

47 % est issue du pétrole* **16 %** est issue du gaz naturel*

**Importés à 100 % et très émetteurs de GES.*



L'ÉNERGIE RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE

10 %

DE LA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE
(objectifs nationaux
à 2030 : 33 %)

30 %

DE LA CONSOMMATION
DE CHALEUR
(objectifs nationaux
à 2030 : 38 %)

5 %

DE LA CONSOMMATION
ÉLECTRIQUE
(objectifs nationaux
à 2030 : 40 %)



La région Occitanie a adopté le scénario REPOS (Région à Énergie POSitive) pour qu'en 2050, **toute l'énergie utilisée dans la région provienne à 100 % des énergies renouvelables.**



POUR OU CONTRE ?



FAUT IL GÉNÉRALISER L'INSTALLATION DES PANNEAUX SOLAIRES SUR LES TOITS ?

- ✓ **POUR** : ça produit de l'énergie renouvelable disponible localement qui nous permet d'être moins dépendants de la variabilité du prix de l'énergie.
- ✗ **CONTRE** : les panneaux ne sont pas accessibles à tous (investissement de départ élevé, certains toits sont mal exposés,...), puis cela transforme le paysage.

FAUT-IL AUGMENTER LE NOMBRE DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE, HYDROGÈNE ET GNV SUR LE TERRITOIRE ?

- ✓ **POUR** : ça facilitera l'usage des voitures propres et ça encouragera le renouvellement des véhicules, notamment avec des camions moins polluants et moins bruyants.
- ✗ **CONTRE** : les véhicules électriques coûtent trop cher et peu d'habitants bénéficieront d'un accès facile à des bornes de recharge près de leur domicile, notamment ceux en logement collectif.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous habitez le Sicoval, vous pouvez vérifier si votre toiture est adaptée aux panneaux solaires grâce au cadastre solaire. Cet outil gratuit couvre les 36 communes du territoire et montre l'ensoleillement des toits et parkings. **Que vous soyez un particulier, un professionnel ou une collectivité,** vous pouvez l'utiliser pour estimer votre potentiel solaire et envisager une installation pour produire de l'électricité ou chauffer votre eau.



POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.sicoval.fr/habiter/preserver-et-valoriser-son-environnement/transition-ecologique/les-energies-renouvelables/>



L'eau

L'eau est précieuse et indispensable : pour boire, se laver, cultiver... mais elle devient rare ! Le Sicoval s'engage pour une gestion durable de cette ressource en favorisant des usages plus économes, en garantissant une eau de qualité pour tous et en protégeant les milieux aquatiques. Notre territoire est particulièrement vulnérable au manque d'eau et au changement climatique.

L'eau, une évidence ? Pas si sûr... Préservons-la !

LE SICOVAL EN CHIFFRES



4

SOURCES D'EAU

la Garonne, l'Ariège, la Montagne Noire, la nappe phréatique de Pinsaguel



4

USINES DE PRODUCTION

usine de Picotalen (I.E.M.N.),
usine Périphéries-Est (PSE),
usine « André Meric » (S.P.E.H.A.),
usine du SIVOM (SAGe)



31

RÉSERVOIRS ET CHÂTEAUX D'EAU



43 633

FOYERS DESSERVIS



108 M³/AN

D'EAU CONSOMMÉS en moyenne par foyer



200

COURS D'EAU régulièrement à sec en été



Sur la période 1991-2020, l'Occitanie a connu un **déficit de pluviométrie de 12 %**.

Après un épisode très déficitaire durant l'hiver 2022-2023, les pluies de printemps, arrivées plus tardivement, ont permis de limiter les restrictions d'eau.



POUR OU CONTRE ?



FAUT-IL METTRE EN PLACE UNE TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'EAU SELON LA CONSOMMATION ?

- ✓ **POUR** : une tarification progressive de l'eau encouragerait des comportements responsables et éviterait le gaspillage tout en finançant l'entretien des conduites d'eau, de réservoirs, de châteaux d'eau,...
- ✗ **CONTRE** : cette mesure pénaliserait les familles nombreuses et aggraverait les inégalités entre les ménages qui ont un accès à des alternatives (récupération d'eau de pluie, puits privés).

FAUT-IL AUGMENTER LE NOMBRE D'ESPACES VÉGÉTALISÉS DANS LES COMMUNES ?

- ✓ **POUR** : Les espaces végétalisés permettraient d'absorber l'eau en cas de forte pluie, rafraîchiraient les espaces publics lors des épisodes de fortes chaleurs.
- ✗ **CONTRE** : Ils représentent une plus forte consommation d'eau et donc un coût d'entretien plus élevé pour les communes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Sicoval propose **aux locataires ou propriétaires d'une maison individuelle de leur rembourser 40 € sur l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie aérien** pour leur maison individuelle ou logement avec rez de jardin.



POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.sicoval.fr/habiter/eau-et-assainissement/les-bons-gestes-pour-reduire-sa-consommation-deau/>



L'air

La qualité de l'air est essentielle pour la santé. Chaque année, 40 000 décès en France pourraient être évités en respectant les recommandations de l'OMS* sur la pollution, notamment les particules fines. Les gaz à effet de serre (GES) ont un impact sur le changement climatique.

Engagé dans le Plan Climat Air Énergie Territorial 2019-2024, le Sicoval met en place des actions pour améliorer la qualité de l'air et créer un environnement plus sain.
Un air plus pur, c'est une meilleure qualité de vie !

**Office Mondial de la Santé*

LE SICOVAL EN CHIFFRES

QUALITÉ DE L'AIR

70 % 
DES JOURS DE QUALITÉ DE
L'AIR MOYENNE EN 2023

3 ÉPISODES
DE POLLUTION
EN 2023

ÉVOLUTION DES EMISSIONS POLLUANTES ENTRE 2008 ET 2021

-37 %
DE PARTICULES
FINES (PM2.5)

-38 %
D'OXYDES D'AZOTE
(NOX)

SOURCES D'EMISSIONS DE GES


63 %
TRANSPORTS
ROUTIERS


4 %
INDUSTRIE


29 %
BÂTIMENT
(résidentiel et tertiaire)


4 %
AGRICULTURE



Le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre (GES) sur notre territoire. Dans le cadre de la révision des objectifs nationaux qui visent notamment la neutralité carbone à horizon 2050, le Plan Territorial des Mobilités Décarbonées (PTMD), adopté par le Sicoval fin 2024, a l'ambition de réduire l'impact des transports routiers et de la mobilité sur les émissions de polluants et de GES d'ici à 2032.



POUR OU CONTRE ?



FAUT-IL ENCOURAGER L'USAGE DES BUS OU DU VÉLO POUR LES TRAJETS DOMICILE - TRAVAIL ?

- ✓ **POUR** : cela réduirait le nombre d'automobilistes, puis la pollution de l'air au quotidien et ça permettrait de faire des économies pour les ménages.
- ✗ **CONTRE** : en zone rurale l'offre de déplacement en bus est quasiment inexistante, puis l'usage du vélo est dangereux sur la route et pas adapté aux personnes fragiles.

FAUT-IL AÉRER SON DOMICILE EN PÉRIODE DE PIC DE POLLUTION ?

- ✓ **POUR** : l'air intérieur peut être 5 fois plus pollué que l'air extérieur (produits ménagers, transpiration, tabac, poils d'animaux, moisissures...).
- ✗ **CONTRE** : on fait rentrer la pollution dans le domicile, et en hiver la pièce se refroidit. On doit chauffer encore plus après.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ATMO Occitanie surveille la qualité de l'air grâce à deux stations de mesure permanentes sur notre territoire. Vous pouvez consulter l'indice de qualité de l'air de votre commune sur www.atmo-occitanie.org et ajuster vos activités si nécessaire. En cas de pollution, des conseils et recommandations y sont également disponibles.



POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.sicoval.fr/habiter/preserver-et-valoriser-son-environnement/transition-ecologique/la-qualite-air/>



La biodiversité

La biodiversité est en crise, principalement à cause des activités humaines : destruction des habitats, espèces invasives, pollution... Le changement climatique pourrait encore aggraver la situation, menaçant jusqu'à 37 % des espèces dans les 50 prochaines années.

Pour agir, le Sicoval et ses 36 communes s'engagent à protéger la nature et à encourager la biodiversité. Il accompagne les communes volontaires dans la création d'un Atlas de la Biodiversité intercommunale, un projet collectif réunissant citoyens, élus et scolaires pour mieux connaître et préserver le patrimoine naturel.

Préserver la biodiversité, c'est garantir notre pérennité !

LE SICOVAL EN CHIFFRES



74 %

**D'ESPACES NATURELS
ET AGRICOLES**



6

COMMUNES ENGAGÉES
dans un Atlas de la
Biodiversité

4

COMMUNES INTÉGRÉES
à la Réserve Naturelle Régionale
« Confluence Garonne-Ariège »



320 KM

**DE CHEMINS DE
RANDONNÉE**



6

GRANDS TYPES D'ÉCOSYSTÈMES :
haies, forêts, cours d'eau, zones humides, jardins
(publics et particuliers), prairies



Le Sicoval, les 36 communes et les usagers du territoire construisent ensemble le futur Plan de paysage qui doit replacer le cadre de vie au cœur des projets d'aménagement : 3 balades paysagères, 40 jeunes réunis au sein d'un atelier participatif... Une centaine de participants ont réalisé un état des lieux et identifié les 6 ensembles paysagers du territoire. En route vers le plan d'actions !



POUR OU CONTRE ?



FAUT-IL PRIVILÉGIER LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS EN CENTRE-URBAIN PLUTÔT QUE DES MAISONS AVEC JARDIN ?

✓ **POUR** : cela préserverait les sols de nouvelles constructions pour la faune et la flore, puis ça réduirait les coûts d'infrastructure des réseaux (eau, électricité, transports...).

✗ **CONTRE** : la maison avec jardin est plus sécurisante pour les enfants et ceux qui recherchent une proximité avec la nature.

FAUT-IL RÉDUIRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT DANS LES COMMUNES ?

✓ **POUR** : réduire l'éclairage public la nuit préserverait la faune nocturne (insectes, oiseaux...) et favoriserait les économies d'énergie. Cela améliorerait aussi la visibilité du ciel étoilé et le sommeil des habitants.

✗ **CONTRE** : éteindre totalement l'éclairage peut accentuer le sentiment d'insécurité, notamment pour les habitants rentrant tard du travail ou les personnes vulnérables.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les arbres sont une richesse précieuse mais fragile, essentielle aux écosystèmes. Pour les protéger et les valoriser, le Sicoval et ses 36 communes ont mis en place la Charte de l'arbre, qui repose sur cinq engagements :

- > Recenser le patrimoine arboré
- > Protéger les arbres dans les communes
- > Entretenir les arbres existants
- > Planter et renouveler le patrimoine
- > Sensibiliser et informer le public

Les communes qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement dans cette démarche.



POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.sicoval.fr/habiter/preserver-et-valoriser-son-environnement/nature-et-paysages/biodiversite/>



En résumé

La construction du prochain PCAET vous intéresse ? Vous souhaitez participer ?

Rien de plus simple !



> Envoyez vos questions, remarques, avis :

- **par courrier** au siège du Sicoval 110 rue Marco Polo, 31670, LABÈGE en inscrivant sur l'enveloppe la mention suivante « PCAET 2025-2032 » ;
- **par mail** : planclimat@sicoval.fr avec en objet « PCAET 2025-2032 » ;
- **par téléphone** au 07 62 41 45 94, en indiquant que la demande concerne le « Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2025-2032 ».



> Répondez au questionnaire en ligne



> Venez nous rencontrer près des commerces, des écoles, sur les marchés plein vent ou lors d'événements locaux...



> Inscrivez-vous aux ateliers thématiques

**POUR PARTICIPER, SCANNEZ CE QR CODE
OU RENDEZ-VOUS SUR : WWW.SICOVAL.FR**